

## ENSEMBLE, FAISONS DE LIÈGE UNE VILLE COMESTIBLE !

La réussite du projet « **Végétalisons Liège** », les nombreux projets déposés sur la plate-forme « **Réinventons Liège** » ou le succès des soirées inspirantes consacrées à l'agriculture urbaine sont la preuve que l'alimentation est au cœur des préoccupations citoyennes.

C'est pour cette raison qu'une collaboration est née entre l'asbl « **Le Beau-Mur** » et la Ville de Liège. Le but étant de rendre l'espace urbain liégeois un espace comestible à partager, une ville où l'autonomie alimentaire passe par l'action citoyenne dans l'espace public. En 2018, et afin de soutenir les permis de végétaliser, la Ville de Liège octroie un subside de 5.000 € à l'asbl du Beau-Mur.

### LE PERMIS DE VÉGÉTALISER, C'EST QUOI ?

Dans le cadre du projet « **Cultivons Liège, Ville comestible** », basé sur le concept des « **Incroyables Comestibles** », des « potagers » pourront fleurir dans l'espace public à la demande des citoyen·e·s. Ceux-ci permettront à la population liégeoise de cultiver des plantes comestibles au sein de leur quartier.

### COMMENT INTRODUIRE CETTE DEMANDE ENTIÈREMENT GRATUITE ?



Fort de son implication et de son expérience dans le projet « Incroyables Comestibles » depuis 2013, le Centre Liégeois du Beau-Mur, en partenariat avec la Ville de Liège, est l'intermédiaire qui collecte et centralise les différentes demandes citoyennes pour les introduire auprès de l'Administration communale liégeoise. En effet, l'utilisation de l'espace public nécessite l'obtention d'un permis. Outre la centralisation des demandes et de par sa connaissance spécifique, le Centre Liégeois du Beau-Mur facilite les démarches des Liégeois·e·s.

La procédure de délivrance permet d'analyser l'adéquation de la proposition avec le domaine public : respect des commodités de passage, absence de risque d'effondrement...

En outre, une fois le permis délivré, celui-ci :

1. officialise le dispositif et évite donc tout risque de verbalisation ;
2. contient des engagements de la part de son « parrain », principalement en termes d'entretien de celui-ci. C'est important pour la ville car le parrain est responsabilisé et cela évite la dégradation ou l'abandon du dispositif de végétalisation.

## POURQUOI DES POTAGERS URBAINS ?

Besoin d'un peu de menthe en urgence ? Envie de redécouvrir des légumes un peu passés de mode ? Envie de goûter de bonnes tomates ? Hop, aux bacs ! Mais n'oubliez pas d'en laisser aux autres !

Ces bacs-potagers n'ont pas de propriétaire ! Tout le monde est invité à les entretenir (en arrachant une mauvaise herbe par ci par là, en les arrosant, en complétant l'assortiment, etc.) et la nourriture ainsi récoltée est entièrement à partager, le tout gratuitement.

L'une des vocations de ce projet, prenant sa base dans les « Incroyables Comestibles », est de retisser le lien social, de faire naître des rencontres avec ses voisin·e·s, les personnes de son quartier, de sa ville en partageant une activité utile, qui a du sens et qui s'inscrit dans la transition.

En parallèle, la volonté sous-jacente est de faire entrer Liège dans la transition vers une agriculture urbaine durable, une Ville plus verte, écologique et solidaire. En bref, faire de l'espace urbain liégeois un espace comestible à partager, une ville où l'autonomie alimentaire passe par l'action citoyenne dans l'espace public.

## OBJECTIFS DES INCROYABLES COMESTIBLES

- changer notre regard et notre rapport à l'alimentation (et à sa production) ;
- susciter l'action citoyenne collective ;
- embellir les quartiers de manière durable ;
- participer au changement de paradigme nécessaire à l'évolution de notre société ;
- reconstruire le lien social ;
- se réapproprier l'espace public ;
- éduquer et sensibiliser le grand public.

## À NOTER DANS VOTRE AGENDA !

**7 MARS 19H30** : soirée de lancement de la saison Incroyables Comestibles ainsi que du crowdfunding

Pour la cinquième année consécutive, le Beau-Mur vous invite à la soirée de lancement de la saison des Incroyables Comestibles Liège.

**23 MARS À 17H AU MUSÉE DE LA BOVERIE** : soirée thématique « **Quelle piste pour un accès à une alimentation urbaine durable ?** »

Projection du film « **Notre alimentation, un acte citoyen** » suivie d'une conférence-débat avec Mme Komitès, adjointe à la Mairie de Paris en charge notamment de l'Agriculture urbaine, sur le thème « Permis de végétaliser ».

---

## CONTACT

animation@beaumur.org ou 04 349 01 44  
www.permisdevegetaliser.be • www.beaumur.org  
www.facebook.com/cultivonsliege